

A l'attention de  
Myriam EL KHOMRI , Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social  
Amel HAFID, Conseillère "droit du travail", Cabinet de Myriam EL KHOMRI

Paris, le 28 novembre 2016

Mesdames,

Le scrutin visant à mesurer l'audience des organisations syndicales auprès des salarié-es des TPE aurait du débuter aujourd'hui. Vous avez décidé de décaler les dates du vote, contre l'avis de plusieurs organisations syndicales dont l'Union syndicale Solidaires.

Ce report du scrutin, à 11 jours des dates initialement prévues, n'est pas sans conséquences pour les organisations syndicales candidates. Leur campagne était calée sur les dates connues depuis 8 mois, leurs matériels étaient imprimés avec les dates annoncées depuis 8 mois, leurs budgets étaient construits en fonction de dates décidées il y a 8 mois. Si l'attribution de « moyens supplémentaires » a été évoquée, à ce jour, nous n'avons aucune confirmation de cela, ni de l'éventuel montant d'une telle subvention. Alors que nous rentrons dans le mois précédent le scrutin, cette absence de visibilité n'est pas acceptable.

Les nouvelles dates choisies pour le scrutin, qui débutera en plein milieu des fêtes, et se déroulera durant les « grandes vacances » de plusieurs régions ne sont pas de nature à favoriser la participation. Il ne s'agit pas seulement de le déplorer mais de prendre des mesures qui pourraient permettre à un maximum de salarié-es de s'exprimer.

Alors que des moyens considérables ont été mis en place, aussi bien matériellement avec la mise à disposition d'école que médiatiquement y compris sur le service public audiovisuel, pour « les primaires de la droite et du centre », il ne serait pas concevable que des élections qui concernent près de 5 millions de salarié-es ne bénéficient pas de mesures similaires. Le changement de date du scrutin rend cela encore plus indispensable. Au-delà de l'information gouvernementale qui tarde à se mettre en place, la mise à disposition de panneaux électoraux permettrait aux organisations syndicales de faire connaître leurs propositions. L'organisation d'une véritable campagne sur les radios et télévisions, notamment publiques, permettrait aux électrices et électeurs de connaître les enjeux de ce scrutin et de pouvoir choisir qui les représentent. D'autres mesures sont évidemment envisageables.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Mesdames, nos salutations syndicales.

Pour l'Union syndicale Solidaires  
Eric Beynel  
Frédéric Bodin